



Korian renouvelle son accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

Après un premier accord sur l'emploi et le handicap signé en 2014, Korian renouvelle son engagement en faveur des travailleurs handicapés pour 3 ans. Ce nouvel accord, s'inscrivant au cœur de la démarche RSE de Korian, a été signé à l'unanimité des 4 organisations syndicales représentatives. Sa mise en œuvre permettra notamment de créer une communauté de référents handicap sur les territoires et de renforcer la formation et l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap.

A l'issue du premier accord où **le taux d'emploi de personnes en situation de handicap a atteint les 5,06%**, Korian entend poursuivre ses engagements afin d'atteindre le taux de 6% grâce à un nouveau plan d'embauche ambitieux. Concrètement, 225 travailleurs handicapés seront embauchés dans les 3 ans à venir.

Au cœur de l'engagement de Korian en faveur de la diversité, cet accord se veut avant tout innovant. En particulier, parmi les innovations souhaitées dans le cadre de ce renouvellement, **Korian prévoit la création d'une communauté de référents handicap au sein de ses établissements**. Cette communauté viendra renforcer le maillage territorial de la mission handicap et aura pour rôle d'accompagner l'intégration des nouveaux collaborateurs ou stagiaires en situation de handicap. Elle sera dotée d'une plateforme afin d'échanger, de partager les bonnes pratiques et ainsi de se développer. Une formation sera également déployée afin d'accompagner les collaborateurs qui porteront le sujet.

De plus, ce nouvel accord comprend un axe fort en faveur de la formation et l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap. En effet, de nombreuses actions en faveur de l'insertion de stagiaires et d'alternants reconnus travailleurs handicapés seront développées. Korian s'appuiera pour cela sur des partenariats avec des centres de reclassement professionnel dont ceux de Montpellier et Mulhouse, qui forment notamment de futurs infirmiers et aides-soignants reconnus travailleurs handicapés. **Plus de 40 stagiaires ou apprentis ont déjà été accueillis**



au sein de Korian grâce à ces partenariats qui seront renforcés et étendus dans le cadre de ce nouvel accord.

Enfin, **Korian a lancé en 2017 une première promotion d'apprentis Agent de Service Hospitalier en Région Centre, en partenariat avec le CFA de l'INHNI et les CAP Emploi.** 19 apprentis dont plusieurs travailleurs handicapés sont ainsi formés à ce métier. Une expérimentation qui au regard de son succès devrait être étendue à d'autres régions dès 2018.

À PROPOS DE KORIAN - www.korian.com

Korian, expert des services d'accompagnement et de soins dédiés aux seniors, gère le premier réseau européen de maisons de retraite médicalisées, de cliniques spécialisées, de résidences services, de soins et d'hospitalisation à domicile avec 715 établissements. Présent dans quatre pays (France, Allemagne, Belgique et Italie), le Groupe dispose d'une capacité d'accueil de près de 72 000 lits et emploie près de 47 000 collaborateurs.

Pour suivre l'actualité du Groupe sur Twitter : @_Groupe_Korian

CONTACT :

Basile Rabouille

Chargé de relations médias Korian

basile.rabouille@korian.fr

T : +33 (0)1 55 37 53 00 / +33 (0)6 69 31 37 58